

Vers le syndicalisme de demain

SPECA

Mini-congrès du 31 mai 2011

Thème 1 Questions et propositions

Questions	Premier atelier
Q.1 Structures locales	<p>A) Il est proposé de relancer le Comité de délégués syndicaux.</p> <p>B) Les délégués syndicaux seraient élus en assemblée départementale. Le rôle de ce comité consisterait à favoriser les échanges entre l'exécutif syndical et les membres (dans les deux sens). Ce comité serait non décisionnel.</p> <p>C) Il est proposé que le Comité école et société demeure actif. Le Comité école et société aurait pour mandat de permettre les échanges entre les membres sur un thème spécifique à chaque année. Il est aussi proposé qu'un comité travail/famille/aidants naturels/études, un comité précarité et un comité sur la vie sociale soient mis sur pied.</p> <p>La composition des comités sera officialisée en assemblée syndicale.</p>
Q. 2 Séances d'information/de formation	<p>A) Il est proposé que des séances d'informations et de formation soient mises sur pied, notamment lors de l'arrivée de nouveaux enseignants. Elles pourraient prendre la forme de rencontres rapides, si nécessaire individuelles, par le biais du délégué syndical le cas échéant, sinon par un membre de l'exécutif et/ou un document présentant des informations prioritaires, des questions fréquemment posées, les personnes ressources pertinentes, (organigramme, lexique des acronymes).</p> <p>Il est proposé de tenir, en début de session, une « journée syndicale » offrant plusieurs activités (informations, mini-formations, autres).</p> <p>B) Il est proposé de mettre sur pied des sessions d'information ou de petites formations notamment sur les comités existants, la convention collective et la sécurité d'emploi. Il est aussi proposé que des documents de référence soient élaborés et mis en ligne de manière sécurisée afin de permettre à chacun de s'informer selon ses besoins au moment qui lui convient (possibilité également de capsules filmées). Un bulletin des éléments importants et/ou des questions les plus fréquemment posées sur la convention collective, pourrait être un exemple. Connaître la structure syndicale locale et être capable de calculer la CI. Centraliser les informations sur le site du SPECA.</p> <p>C) Aucune proposition sur ce point</p> <p>D) Il est proposé que des formations sur le Code des procédures en assemblée de la CSN soient élaborées afin de permettre une plus grande participation des membres lors des assemblées syndicales et de permettre une rotation des présidents d'assemblée.</p> <p>E) Aucune proposition sur ce point</p> <p>F) Aucune proposition sur ce point</p>

<p>Q. 3 Assemblées syndicales</p>	<p>A) Il est proposé que, dans la mesure du possible, les documents ainsi que les propositions s'y rattachant soient présentés à l'assemblée syndicale et qu'ils soient distribués à l'avance. B) Il est proposé que les perspectives de l'année soient exposées dans les bilans. C) Il est proposé que tous les moyens soient pris pour que les présentations en assemblée favorisent les débats (résumés, précision des acronymes, diversités de points de vue, disposition des lieux, utilisations des technologies de l'information et des communications (TIC), discussion en sous-groupes, ordre des droits de parole, autres). D) Il est proposé que les sujets plus importants soient traités en premier lieu lors des assemblées. E) Il est proposé, à moins de situations exceptionnelles, qu'il y ait 2 assemblées par session, plus courtes. F) Il est proposé que les bilans annuels soient transmis aux membres à l'avance et qu'un bref résumé en soit fait en assemblée. Certains bilans pourraient être déposés à l'automne.</p>
<p>Q. 4 Modes de communications</p>	<p>A) Il est proposé que le lien du SPECA-HEBDO soit transmis par courriel. Il est aussi proposé qu'une copie papier soit disponible en quantité limitée au local du SPECA et dans chacun des départements. B) Aucune proposition sur ce point</p>

Thème 2 Questions et propositions

<p>Q. 1</p>	<p>A) Les propositions sont élaborées dans le thème 1 B) Il est proposé que l'exécutif favorise les lieux d'échanges réels et virtuels concernant les questions pédagogiques C) D) et E) ont été traités dans le thème 2</p>
<p>Q.2</p>	<p>A) Il est proposé de s'engager dans les luttes sociales qui dépassent les intérêts immédiats des membres à condition que ces luttes soient choisies et que les membres puissent s'approprier les enjeux de ces luttes. Les membres priorisent les luttes locales, les luttes liées à l'éducation et enfin les luttes plus globales.</p>
<p>Q. 3</p>	<p>A) Il est proposé de définir ce qui est excessif ou pas en matière d'intégration des effectifs émergents. Il est aussi proposé de tenir un débat éclairé, avec informations pertinentes, sur les ressources et leur mode d'allocation pour pouvoir comparer avec la tâche et son mode de distribution dans d'autres collèges. Il est proposé que soit mené un débat sur l'évaluation des enseignements. Il est proposé de mener une lutte pour contrer l'ascendant du Service informatique sur les choix pédagogiques. Il est proposé de ranimer la solidarité intersyndicale locale. B) Il est proposé de réaffirmer notre soutien aux luttes suivantes : valorisation du métier d'enseignant et qualité de l'enseignement dans le réseau public, soutenir le réseau public de l'éducation et la plus grande accessibilité financière. C) Il est proposé de soutenir le droit à l'éducation partout dans le monde, notamment des filles. Il est proposé que l'exécutif informe mieux ses membres de l'enjeu des luttes sociales. Il est proposé que les luttes sociales soient mieux articulées aux luttes locales.</p>
<p>Q. 4</p>	<p>A) B) C) D) Il est proposé que l'exécutif du SPECA n'appuie aucun parti politique et que les luttes syndicales soient toujours arrimées aux mouvements sociaux dans la mesure de nos moyens. Il est proposé que le mode de négociation collective soit révisé avec le souci d'une plus grande autonomie des syndicats de Cégeps.</p>